LE POINT EN RECHERCHE

Juillet 2003

Série socio-économique 03-008

# EXAMEN DES CHOIX DE LOGEMENTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

## Introduction

Menée dans le cadre du Programme de subventions de recherche de la SCHL, la présente étude examine les conditions de logement et les préférences en matière d'habitation des personnes souffrant d'une incapacité reliée à la mobilité ou à l'agilité, et vivant à Regina, en Saskatchewan.

L'étude visait à atteindre les objectifs suivants :

- décrire les conditions de logement actuelles des personnes handicapées habitant à Regina;
- déterminer s'il existe à Regina certaines personnes qui pourraient bénéficier de logements plus accessibles;
- expliquer ce que signifie le terme « logements plus accessibles » à Regina;
- établir un profil des personnes qui pourraient bénéficier de logements plus accessibles.

## Méthodologie

La population visée regroupait les personnes âgées d'au moins 15 ans, souffrant d'une incapacité reliée à la mobilité ou à l'agilité, et vivant à Regina. Le département de sociologie et d'études sociales de l'University of Regina a élaboré l'échantillon qui a servi à mener l'étude. On a interrogé au total 215 personnes, dont 191 vivaient dans des logements et 24, dans des établissements. Huit personnes vivant dans des logements ont ensuite été éliminées durant le processus d'entrevue.

Pour établir les questionnaires, on a eu recours à l'aide du « Advisory Committee on Access Housing », de personnes handicapées, d'organismes fournissant des services aux personnes handicapées et de promoteurs désireux de prendre en considération les besoins de logement des personnes handicapées.

On s'est aussi inspiré d'autres études, comme l'enquête sur la santé et les limitations d'activités (Statistique Canada), pour faire cet examen.

Toutes les entrevues se sont faites en personne. Les diverses questions posées concernaient les conditions de logement actuelles, le désir de déménager et les types de logement préférés des personnes interrogées.

La participation au sondage était volontaire.

## Résultats

Des 183 personnes vivant dans des logements privés :

- Environ 64 % (118) étaient des femmes et 36 % (65) étaient des hommes.
- Environ 54 % (98) étaient âgés de 64 ans ou moins, et 46 % (85), de 65 ans ou plus.
- La majorité des répondants avaient un faible revenu en 1999. Dans plus de 70 % des cas, le revenu total du ménage était inférieur à 35 000 $, et dans 26 % des cas, il était inférieur à 15 000 $.
- Les pensions étaient la principale source de revenu pour la majeure partie des répondants (46 %). Les autres principales sources de revenu étaient les traitements et salaires (21 %), l'aide sociale (9 %) et l'assurance invalidité (8 %).

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

63230

- Environ 87 % des répondants avaient recours à un ou plusieurs appareils ou aides pour se déplacer. Par exemple, 86 répondants utilisaient un fauteuil roulant, 73 se servaient d'une canne, et 59 avaient recours à une marchette.

Plus de la moitié des ménages (98) vivaient dans des logements individuels. Les autres répondants vivaient dans des tours d'habitation ou des immeubles d'appartements de faible hauteur [25 % (48)], dans des ensembles de logement sans but lucratif ou de logement subventionné [5 % (10)], dans des maisons en rangée [4 % (7)] et dans d'autres types de logements comme les foyers d'accueil, les coopératives, les résidences-services et les résidences pour retraités [9 % (17)]. Un pourcentage plus élevé de personnes âgées (31 %) que de personnes non âgées (21 %) vivaient dans des appartements. En outre, plus l'âge était élevé, plus le pourcentage des personnes âgées vivant dans des appartements augmentait considérablement.

La majorité des personnes interrogées utilisaient des appareils spécialisés pour entrer dans leur logement et pour en sortir, et habitaient dans un logement adapté à leur incapacité. Il pouvait s'agir notamment de zones accessibles où l'on peut les déposer ou les prendre [62 % (113)], d'aires de stationnement accessibles [59 % (107)], de rampes ou d'entrées au niveau de la rue [54 % (98)], de barres d'appui [72 % (68)], d'embrasures de porte élargies [44 % (41)], d'interrupteurs d'éclairage [25 % (23)] et d'éviers et de comptoirs abaissés [18 % (17)].

Toutefois, 53 % (97) des répondants ont indiqué qu'ils auraient besoin de certains dispositifs qu'ils n'ont pas dans leur logement. Il s'agit entre autres d'aides aussi peu chères que des barres d'appui [16 % (30)] et des poignées de porte de type bec-de-cane [6 % (10)], mais aussi de modifications plus coûteuses, telles que des comptoirs, des éviers et des interrupteurs d'éclairage abaissés [15 % (27)] et des embrasures de porte élargies [14 % (25)].

Malgré leur besoin d'appareils spécialisés additionnels, la plupart des répondants étaient assez ou très satisfaits des diverses caractéristiques de leurs conditions de logement actuelles, y compris le niveau d'intimité, le quartier et l'accessibilité à l'intérieur et à l'extérieur du logement.

Des 183 personnes vivant dans des logements privés, 26 % (48) voulaient déménager, 68 % (125) ne souhaitaient pas déménager, et 6 % (10) étaient dans l'hésitation.

L'âge, plutôt que le revenu ou d'autres facteurs, influait le plus fortement sur le désir d'un répondant de déménager. Environ 88 % (42) des personnes interrogées désirant déménager avaient 64 ans ou moins. Près de 43 % (42) des répondants âgés de 64 ans ou moins souhaitaient déménager, comparativement à 7 % (6) des répondants âgés de 65 ans et plus. Les répondants de 22 à 42 ans désiraient particulièrement déménager. Environ 69 % (20) des répondants âgés de 22 à 42 ans voulaient déménager.

Les personnes interrogées vivant dans des immeubles d'appartements de faible hauteur avaient plus tendance à vouloir déménager que celles habitant dans d'autres types de logements. Parmi les 6 répondants âgés de 22 à 42 ans et vivant dans des immeubles de faible hauteur, 5 voulaient déménager.

## Conclusion

L'accessibilité à l'intérieur et à l'extérieur du logement ainsi que l'état du logement étaient d'importants facteurs motivant le désir de déménager. Près de 33 % (28) des personnes utilisant un fauteuil roulant non motorisé voulaient déménager.

Les répondants qui souhaitaient déménager ont indiqué un certain nombre de raisons pour lesquelles ils ne l'avaient pas fait, notamment :

- il n'y avait pas de logements convenables [78 % (45)];
- ils ne pouvaient pas se permettre d'autres logements [59 % (34)];
- cela coûtait trop cher de déménager [57 % (33)].

La plupart des répondants désireux de déménager ont indiqué qu'ils auraient besoin d'aide pour déménager, en particulier pour chercher un autre logement.

Chez les 58 répondants désireux de déménager ou hésitant à le faire, les types de logement préférés étaient : le logement individuel [60 % (35)], l'appartement [21 % (12)] et le logement en rangée [10 % (6)]. Parmi les 12 répondants qui préféraient un appartement, 8 personnes étaient âgées de 22 à 42 ans. Parmi les 20 personnes âgées de 22 à 42 ans qui désiraient déménager, 40 % (8) préféraient un appartement.

Le type de logement préféré dépendait largement du fait que le répondant était âgé de 64 ans ou moins, ou de 65 ans ou plus. Par exemple, 74 % (72) des personnes de 64 ans ou moins et 35 % (30) des personnes de 65 ans ou plus préféraient le logement individuel. Un fort pourcentage des personnes âgées de 65 ans ou plus ont indiqué qu'elles préféraient un appartement [42 % (36)].

2007-00486

Le revenu était aussi un facteur d'influence. À mesure que le revenu des personnes augmentait, le pourcentage des personnes préférant un logement individuel augmentait généralement, et le pourcentage de celles qui préféraient un appartement, diminuait. La plupart des personnes voulant occuper un logement individuel préféraient un logement de plain-pied comportant trois chambres, plus d'une salle de bains ainsi qu'un coin cuisine et une salle à manger.

Des 24 répondants vivant dans des établissements, la plupart étaient satisfaits de leurs conditions de logement actuelles. Cinq répondants voulaient déménager. Quatre d'entre eux étaient âgés de 45 à 52 ans. L'autre avait 67 ans. Deux répondants préféraient vivre dans un logement individuel, deux autres préféraient habiter dans un appartement et un répondant préférait un logement doté de mesures de soutien pour les personnes handicapées.

Lorsqu'on examine les besoins de logement d'une personne handicapée, l'âge de cette personne est un facteur très important à considérer. On constate des différences notables entre les personnes âgées et non âgées en ce qui concerne leurs niveaux de satisfaction quant à leurs conditions de logement actuelles, leur désir de déménager et leurs types de logement préférés.

Un pourcentage considérable de répondants affirment qu'ils vivent dans des logements présentant des limites. Un grand nombre d'entre eux, cependant, ne manifestent aucun intérêt à déménager dans d'autres types d'habitation. Des recherches plus poussées, notamment une consultation de la collectivité, pourraient aider à expliquer cette constatation.

Il faut de l'information et des ressources telles que les stocks de logements accessibles, des services de consultation et des manuels pour aider les gens dans leur recherche de logements convenables et dans leurs efforts pour entreprendre des modifications. Les personnes handicapées devraient faire partie intégrante du processus de planification.

Dans les commentaires généraux formulés, certaines personnes ont souligné le besoin de logements abordables et exprimé leurs préoccupations concernant les coûts élevés des modifications et l'insuffisance des subventions disponibles et des programmes actuels pour aider à payer les rénovations.

On devrait étudier plus à fond les propositions suivantes concernant les programmes et les lignes de conduite :

- un enrichissement du Programme d'aide à la remise en état des logements pour les personnes handicapées;
- un régime fiscal plus souple pour tenir compte des coûts supplémentaires occasionnés par une invalidité;
- un financement suffisant à l'intention des organismes communautaires pour leur permettre de fournir de l'information exacte sur les logements accessibles dans une collectivité et sur les modifications proposées pour rendre un logement accessible;
- l'élaboration d'un plan d'action après consultation des personnes handicapées.

**Directeur de projet :** Tom Parker, Division des politiques et de la recherche, SCHL

**Consultant de recherche :** Janice Solomon Consultants principale en développement social Développement communautaire et social Ville de Regina

**Numéro du Point en recherche préparé par :**
Line Gullison, Division des politiques et de la recherche, SCHL

Ce projet a été réalisé (ou : réalisé en partie) grâce au soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de son Programme de subventions de recherche, subventions qui sont octroyées au terme d'un concours annuel. Les idées exprimées sont toutefois celles de l'auteur (ou : des auteurs) et ne représentent pas la position officielle de la SCHL. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez le site Web de la SCHL à **www.schl.ca** ou communiquez avec l'agent de projets, Recherche d'initiative privée, par courriel, à erp@cmhc-schl.gc.ca, ou par la poste à : Agent de projets, Recherche d'initiative privée, Programme de subventions de recherche, Division de la recherche et des politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 700 chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

**www.schl.ca**

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

**NOTRE ADRESSE SUR LE WEB :** www.schl.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

61170